

Préambule « La vie, la nuit de la PA à domicile et en institution »

Conférence RéGéCAP du 12/03/2019

Le sommeil est indispensable et réparateur (organes, apprentissage, mémoire, équilibre psychique) et pourtant depuis notre enfance, la nuit est souvent synonyme de peur, d'angoisse, et nécessite quelques rituels pour y faire face et basculer dans l'apaisement. De la comptine à la veilleuse chez l'enfant au quart d'heure de lecture avant de s'endormir chez l'adulte.

Alors pourquoi la personne âgée n'aurait-elle pas les mêmes besoins pour faire face à cette période de transition entre veille et sommeil ?

Pour certains, la nuit est attendue et même rêvée. Elle permet de fuir la réalité de la dépendance et du vieillissement (certains y arrivent même s'ils sont réveillés parfois par d'autres résidents perdus en pleine nuit) et pour d'autres et ils sont nombreux, la nuit est synonyme d'angoisse, de ruminations, de craintes voire de mort (et si je m'endormais pour la dernière fois ?). La nuit confronte à l'inconfort, à la peur de ne pouvoir se lever seule avec les barrières parfois, de chuter par manque de visibilité ou de ne pas pouvoir se rendre seule aux toilettes.

Une fois le mouvement du jour terminé et la majorité du personnel partie vers une autre vie (la vie familiale) ou à domicile, une fois les aidants proches partis ou endormis, la personne âgée peut se sentir démunie, abandonnée et en insécurité quant à son environnement.

Longtemps, dans les EHPAD, on parlait de personnel de jour et de personnel de nuit et même les fameux « veilleurs de nuit » qui ne faisaient qu'apporter une présence, un « gardiennage ».

Et qu'en est-il aujourd'hui de ces personnels de nuit ? Comment les considère-t-on ? Et comment souhaite-t-on orienter le sommeil et la nuit des résidents en glissant des tâches ménagères voire hôtelière au listing des tâches des personnels de nuit ?

Comment considère-t-on la nuit pour le résident ? Comment considère-t-on le travail de nuit ?

N'y a-t-il pas une période de transition entre le jour et la nuit...le temps du crépuscule où tout se joue peut-être alors.

Et ces fameux rituels de nuit qui nous accompagnent depuis l'enfance ?
Qu'en sont-ils dans les nuits et les soirées des personnes âgées la nuit
en institution ou à domicile ?

Chacun de nous devons nous arrêter un moment pour nous interroger
sur la vie, la nuit de la personne âgée.

Car c'est à chacun d'entre nous de repenser la nuit, déjà familles puis
professionnels. Directeurs pour accorder une place privilégiée à la nuit
dans le projet d'établissement, Médecins pour anticiper et réfléchir
avec les équipes à des projets visant à diminuer les psychotropes, à
éviter le passage aux urgences, à sécuriser le travail des équipes de
nuit. Cadres, Infirmiers, aides-soignants, psychologues, ASG...

Sans oublier le législateur et l'homme politique qui doivent s'interroger
sur les conditions du travail la nuit pour ajuster cet équilibre fragile.

La nuit nous concerne tous. Elle représente d'ailleurs 1/3 de notre vie
et c'est ce que nous allons voir cet après-midi.

C'est à toutes ces questions que nous allons tenter de répondre
aujourd'hui tant par les belles expériences que vous allez entendre et
vivre des intervenants que par les réflexions qu'elles vont susciter.

Nous verrons l'expérience de l'EHPAD Vitry le François avec sa
mutualisation d'IDE d'astreinte la nuit puis l'expérience du
Baluchonnage et l'assouplissement de la Loi notamment l'article 53 qui
permet un accompagnement à domicile la nuit plus facile. Puis
l'expérience mise en place par l'EHPAD de GERBEVILLER pour l'accueil
de nuit à domicile.

Et enfin, nous terminerons par une table ronde avec des expériences
spécifiques d'accompagnement du crépuscule à la nuit en EHPAD : Le
projet des « noctambules », des « papillons », ces soignants qui sont là
dans l'accompagnement de ce passage et les effets positifs de leur
accompagnement.

Nous commençons par l'expérience de Mutualisation d'IDE d'astreinte
de nuit sur les EHPAD du pays VITRYAT avec Madame Marie Christine
BOBLIQUE (Cadre supérieur) et Madame Floriane MARY (cadre de santé)